

Nyon, jeudi 27 juin 2024

RÉTABLISSEMENT DE LA LIGNE NStCM : TRANSPORT DES FESTIVALIÈRES ET FESTIVALIERS ASSURÉ DURANT PALÉO

Les dégâts consécutifs aux intempéries du 9 juin dernier empêchent encore ce jour la circulation des trains sur la ligne NStCM entre Nyon et Trélex. Trois solutions ont été étudiées en parallèle afin de pouvoir rétablir la ligne. Le transport des festivalières et festivaliers durant la semaine du Paléo Festival sera assuré, ainsi que le transport de notre clientèle régulière.

La Direction du Chemin de fer Nyon – St-Cergue – Morez SA (NStCM) a mis sur pieds une Task Force dans le but de remettre en service le tronçon de la ligne entre Nyon et Trélex dès que possible. Les équipes impliquées ont étudié trois différentes solutions en parallèle pour identifier celle qui garantira le meilleur service et permettra d'assurer un transport de qualité pour les festivalières et festivaliers de Paléo, et qui permettra de rétablir la ligne pour notre clientèle régulière également.

Dès le 15 juillet, la circulation sera rétablie sur ce tronçon de la ligne, avec des tests préalables.

Le bon fonctionnement du service de bus de substitution, mis en place par les Transports publics de la région yonnaise SA (TPN) dès le soir du dimanche 9 juin, a permis d'assurer le transport de nombreux clientes et clients. La période pré-estivale est notamment celle des courses d'écoles : ces dernières semaines, ce sont plus de 5'000 personnes qui ont voyagé entre Nyon et St-Cergue.

Une offre assurée durant Paléo

Du lundi 22 juillet et jusqu'au lundi 29 juillet inclus, le transport des festivalières et festivaliers de Paléo sera assuré. Pour rappel, le transport depuis Nyon ou St-Cergue/La Cure vers la plaine de l'Asse est compris dans le billet pour Paléo. Les informations précises concernant les horaires des trains et des bus pour les voyageuses et voyageurs seront communiquées en amont du festival, en collaboration avec l'organisation du Paléo.

Situation du dépôt-atelier NStCM de Trélex

Concernant notre futur dépôt-atelier et centre administratif à Trélex : à la suite des violentes intempéries locales du 9 juin dernier, l'évaluation des dégâts est toujours en cours. La situation doit notamment être analysée par des ingénieurs ainsi que par les experts de l'Établissement Cantonal d'Assurance (ECA). Des études sont actuellement menées afin de mettre en place des mesures de protection pérennes contre ce type de risques. L'entreprise collabore activement avec les experts et les assurances pour implémenter ces solutions le plus rapidement possible tout en garantissant la sécurité des collaboratrices et collaborateurs, ainsi que celle de notre clientèle.